

Table des partenaires en patrimoine

Rapport d'activités

2023

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
Rôle de la Table des partenaires en patrimoine.....	1
Mandats de la Table des partenaires en patrimoine	2
BILAN DES ACTIVITÉS	3
Composition de la Table des partenaires en patrimoine	3
Réunions ordinaires	4
Faits saillants	4
Poursuite de l'amélioration des outils ministériels.....	4
Réflexions sur la valorisation du patrimoine culturel	5
Veille sur les enjeux d'actualité	5
EN CONCLUSION : UNE COLLABORATION PORTEUSE	7

INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte des activités de la Table des partenaires en patrimoine à l'occasion de sa deuxième année d'existence. Il expose les mandats, les activités et les sujets qui ont occupé les membres, notamment dans le contexte des changements apportés aux pratiques de gestion du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications à la suite des modifications législatives et de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général du Québec.

Conformément aux modalités de fonctionnement de la Table, le directeur général du patrimoine produit un rapport annuel des travaux de la Table et en soumet une version préliminaire aux membres pour approbation. Le rapport est rendu public, conformément à ce qui est prévu à la Politique d'information, de consultation et de participation active en matière de gestion du patrimoine culturel.

Rôle de la Table des partenaires en patrimoine

Afin de favoriser la transparence et la prévisibilité de son action, le Ministère a inscrit la mise en œuvre d'une politique de consultation et la formation d'une table des partenaires dans les modifications législatives apportées à la *Loi sur le patrimoine culturel* adoptée en avril 2021.

Grâce à cette table, le Ministère mobilise et regroupe des intervenantes et des intervenants issus des secteurs patrimonial, universitaire, municipal, territorial, économique, social et touristique pour une mise en commun de leur expertise.

La Table vise à favoriser un réseau d'échange d'informations, de discussions et de concertation. Plus précisément, elle poursuit l'objectif d'établir un dialogue ouvert et constant entre le Ministère et les personnes intervenantes susceptibles de contribuer au maintien et à la valorisation des différents éléments du patrimoine.

Mandats de la Table des partenaires en patrimoine

Le présent rapport d'activités s'articule autour des 3 mandats confiés à la Table, soit :

1. contribuer à l'élaboration d'orientations stratégiques et de mesures ministérielles en matière de patrimoine;
2. signifier des problématiques et s'en saisir en vue de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et de dégager des consensus ou de formuler des recommandations et des pistes de solutions;
3. viser l'excellence, le développement et le rayonnement de l'expertise québécoise en matière de patrimoine et ainsi contribuer à :
 - assurer une veille des meilleures pratiques, tant locales que nationales ou internationales,
 - suggérer des approches concertées pour la mobilisation et le transfert des connaissances,
 - appuyer l'élaboration d'outils de gestion et la réalisation de mandats particuliers (diagnostics, études, etc.).

BILAN DES ACTIVITÉS

Composition de la Table des partenaires en patrimoine

La Table regroupe 14 membres, ces personnes étant nommées pour un mandat de 2 ans. Alors qu'une majorité de membres représentent des organismes, d'autres sont nommés à titre d'expertes et d'experts.

	Organisme	Nom du ou de la membre
1	Action patrimoine	Renée Genest
2	Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec	Noémi Nadeau
		Louis Tremblay (substitut)
3	À titre personnel	Charles Breton-Demeule
4	À titre personnel	Claudine Déom
5	Conseil du patrimoine religieux du Québec	Jocelyn Groulx
6	Entremise	Philémon Gravel
		Francis T. Durocher (substitut)
7	Fédération Histoire Québec	Jean-Louis Vallée
		Clément Locat (substitut)
8	Fédération québécoise des municipalités	Maryse Drolet
9	Héritage Montréal	Dinu Bumbaru
		Taïka Baillargeon (substitut)
10	Union des municipalités du Québec	Annabelle Martini
11	Ordre des architectes du Québec	Pierre Corriveau
		Cathy Beauséjour (substitut)
12	Ordre des urbanistes du Québec	Nathalie Prud'homme
13	Rues principales	Christian Savard
		Alex Tremblay-Lamarche (substitut)
14	Union des producteurs agricoles	Caroline Beaucage Gaëlle Janvier

Réunions ordinaires

Les rencontres de la Table ont été animées par le directeur général du patrimoine. Les modalités de fonctionnement de la Table prévoient la tenue de 5 rencontres dans l'année, réparties au cours des mois de février, avril, juin, septembre et novembre.

La Table a tenu 4 rencontres en 2023 :

- 8 février 2023;
- 12 avril 2023;
- 14 juin 2023;
- 13 septembre 2023.

La rencontre de novembre a dû être annulée.

La durée moyenne des rencontres a été de 3 heures. Le taux d'assiduité a été élevé avec 89,5 % de présence.

Faits saillants

Poursuite de l'amélioration des outils ministériels

Les 2 années du mandat de la Table ont été marquées par un contexte stratégique ayant entraîné plusieurs améliorations importantes dans la gestion du patrimoine culturel au Québec, à la suite de l'audit de performance du Vérificateur général du Québec et de l'adoption du projet de loi numéro 69. Dans ces circonstances, la Table a pu prendre connaissance des outils de gestion suivants au moment de leur conception :

- la méthode de réalisation, de consignation et de diffusion des inventaires du patrimoine;
- la méthode d'évaluation patrimoniale;
- la grille de catégorisation des immeubles et des sites patrimoniaux classés.

Les membres ont donc pu contribuer à l'élaboration de ces documents en émettant des avis et des commentaires en fonction de leurs compétences et de leur expertise. Le Ministère a ainsi pu opter pour des propositions mieux adaptées aux réalités des milieux.

De plus, des documents ministériels d'intérêt pour les membres leur ont été présentés, par exemple la Stratégie de commémoration lancée en juin 2023.

Réflexions sur la valorisation du patrimoine culturel

Faire circuler les connaissances, éduquer et sensibiliser le grand public au patrimoine apparaissent comme des priorités pour les membres de la Table. Ces thèmes ont été inscrits régulièrement à l'ordre du jour des rencontres. Le Ministère a informé les membres des travaux en cours et à venir et les membres ont pu communiquer leurs visions, leurs idées et leurs suggestions en matière de valorisation du patrimoine. À titre d'exemple, l'importance de l'accès aux données et de leur interopérabilité a été soulignée.

Les propositions émises ont aidé le Ministère à établir ses priorités en matière de communication. Ainsi, un sondage sur les perceptions du patrimoine culturel chez les élus et élus municipaux a été réalisé et une entente a été scellée avec Télé-Québec en vue de la diffusion de contenus portant sur le patrimoine culturel.

Veille sur les enjeux d'actualité

Chaque rencontre est une occasion pour les membres de faire bénéficier la Table de leur expertise et de leurs connaissances. Les membres échangent des informations sur les préoccupations et les problèmes vécus ou observés en matière de patrimoine ainsi que sur les événements récents ou à venir. Toutes et tous peuvent ainsi être au fait des actualités en patrimoine au Québec et ailleurs et contribuer à une veille sur les meilleures pratiques, tant locales que nationales ou internationales.

Parmi les enjeux d'actualité, le problème de l'**assurance des maisons anciennes** a retenu l'attention encore cette année. De nombreuses représentations ont été faites à ce sujet auprès de certains partenaires (Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec et Fédération québécoise des municipalités). Les échanges ont permis de mesurer la complexité du dossier et de cerner les difficultés rencontrées par les propriétaires privés ainsi que pour certains organismes à but non lucratif qui sont propriétaires d'immeubles patrimoniaux. Le Ministère a informé ses partenaires au sujet des efforts qu'il déploie pour apporter des solutions à ce problème.

La crise du logement et les risques que le besoin de construire rapidement de nouveaux immeubles affecte le patrimoine et l'aménagement du territoire préoccupent les membres. Dans un contexte où plusieurs immeubles patrimoniaux sont vacants, **la requalification** apparaît comme une solution qui mérite que des efforts y soient consacrés. Le sujet a d'ailleurs été abordé lors de 3 des 4 rencontres de l'année. Un comité de travail a été formé pour approfondir les réflexions et permettre aux personnes participantes de formuler des commentaires et des suggestions qui ont enrichi les travaux du Ministère.

Une meilleure documentation des **retombées économiques** du patrimoine et la recherche de nouvelles solutions de financement apparaissent comme essentielles aux membres. Le Ministère a donc entrepris des travaux sur ces sujets afin de développer un argumentaire porteur pour l'avenir et de diversifier l'offre de mesures de soutien. Les premiers résultats des études réalisées sur les investissements en patrimoine et leurs retombées ont été exposés à la Table. Les membres ont souligné l'importance d'offrir des mesures variées pour les différentes clientèles. Les travaux se poursuivent sur les mécanismes légaux et fiscaux pouvant favoriser la philanthropie ainsi que sur les formules alternatives de **financement** pouvant soutenir et encourager la conservation des immeubles patrimoniaux.

Les impacts des **changements climatiques** sur le patrimoine culturel, notamment les inondations et les submersions côtières, retiennent l'attention des membres. Le Ministère a fait de ce sujet le thème de sa recherche-action pour l'année en cours, afin de proposer, à terme, des solutions pour l'adaptation des immeubles d'intérêt patrimonial aux conséquences des changements climatiques.

Des jugements légaux abordant la notion d'**expropriation déguisée** ont soulevé des inquiétudes quant à leur portée potentielle en relation avec l'attribution de statuts en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. La discussion a permis de clarifier certains enjeux légaux et de rassurer les partenaires sur les répercussions pour le patrimoine culturel.

Enfin, les difficultés quant à l'application des **codes** et des **normes du bâtiment** dans un contexte patrimonial restent d'actualité. La recherche de pistes de solutions se poursuit du côté du Ministère.

EN CONCLUSION : UNE COLLABORATION PORTEUSE

Au terme de cette seconde année d'activités, l'importance de la Table des partenaires en patrimoine pour l'amélioration de la concertation et de la collaboration entre les actrices et acteurs du milieu et le Ministère se confirme. Les 3 mandats confiés à la Table ont permis au Ministère d'obtenir des avis externes spécialisés quant aux orientations et aux mesures en cours d'élaboration, d'être mis au fait de problèmes particuliers rencontrés par ses partenaires ainsi que par les acteurs et les actrices sur le terrain, et d'améliorer ses interventions en bénéficiant de l'expertise en patrimoine culturel présente au Québec.

Le mandat de la Table arrive à son terme de 2 ans. Le ministre et le Ministère tiennent à remercier les membres pour la générosité et la rigueur de leurs contributions aux réflexions en cours. Les échanges ont permis au Ministère de cerner certains enjeux et de mieux saisir les attentes en ce qui concerne la sensibilisation quant à, notamment, l'établissement de partenariats avec des médias destinés au grand public.

Pour la prochaine année, un nouveau plan de travail sera établi en fonction des priorités d'interventions en patrimoine culturel. Cela permettra de poursuivre l'échange d'information et d'expertise entre le Ministère et ses partenaires, au bénéfice de l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec.

